

(Texte)

M. Valade: Monsieur le président, ayant été élu représentant d'une circonscription où la majorité des électeurs sont des ouvriers, je crois de mon devoir,—devoir d'ailleurs très agréable,—de remercier le Gouvernement d'avoir proposé l'adoption d'une mesure législative dont bénéficieront certainement tous les travailleurs qui sont actuellement dans une situation déplorable, par suite de l'imprévoyance de nos prédécesseurs.

Monsieur le président, je représente une circonscription qui, malheureusement, n'a pas été gâtée par l'administration précédente, et si mes électeurs m'ont fait confiance, c'est qu'ils ont reconnu que le gouvernement actuel a su, à l'occasion, pourvoir aux besoins immédiats de la classe ouvrière.

Sans vouloir léser les droits de l'opposition, qu'il me soit permis de signaler que ce n'est pas en retardant l'adoption de mesures d'urgence pour venir en aide à la classe ouvrière que nous allons la soulager.

Durant la dernière campagne électorale, à laquelle nos amis ont fait allusion tout à l'heure, nous les avons entendus, à plusieurs reprises, se proclamer les amis des ouvriers. De plus, j'entendais tout à l'heure certains députés libéraux relever ces paroles du très honorable premier ministre (M. Diefenbaker): "I will see that you get jobs".

Nous sommes fiers de ces paroles du très honorable premier ministre, parce que ce n'est pas le parti conservateur,—dont je suis membre,—qui a laissé la classe ouvrière dans l'indigence. Au contraire, ce sont nos adversaires qui, par suite de leur imprévoyance, sont responsables de cette situation. Je suis assuré que l'amendement proposé par le gouvernement constituera vraiment une aide que l'ouvrier saura apprécier et qui sera toute à l'honneur du gouvernement qui s'est penché sur les problèmes de la classe ouvrière.

Monsieur le président, je vous prie d'excuser ma nervosité. J'espère pouvoir la surmonter avec le temps et je demande l'indulgence de mes collègues.

J'ai été élu représentant d'une classe ouvrière et j'entends défendre ses droits et appuyer les lois qui iront au plus pressé et apporteront un soulagement à ceux qui, malheureusement, ont été trop longtemps négligés par nos amis de l'administration précédente.

(Traduction)

(Rapport est fait du projet de résolution, qui est adopté.)

L'hon. M. Starr demande à déposer le bill n° C-9, loi prolongeant temporairement les périodes de prestations saisonnières prévues par la loi sur l'assurance-chômage pour une

période de six semaines allant du 18 mai 1958 au 28 juin 1958.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

L'hon. M. Starr propose la 2^e lecture du bill.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le bill ait été distribué à tout le monde.

L'hon. M. Starr: J'ai fait parvenir des exemplaires du bill au chef de l'opposition (M. Pearson) et au chef du parti cécéliste.

L'hon. M. Martin: Oui, mon honorable ami a eu la bonté d'en faire passer un.

L'hon. M. Starr: Mais il n'a pas été distribué à tout le monde.

L'hon. M. Chevrier: N'y a-t-il pas d'autres exemplaires?

M. l'Orateur: On m'informe qu'il n'y a pas assez d'exemplaires pour en distribuer à tout le monde. J'ai présenté la motion de deuxième lecture.

L'hon. M. Martin: Il serait vraiment inutile, monsieur l'Orateur, d'entreprendre l'examen du projet de loi avant que le texte en ait été distribué à tous les députés. J'ai eu l'occasion d'en prendre connaissance moi-même mais il y a beaucoup d'autres députés que la question intéresse. Pourquoi ce retard? Ne pourrait-on pas nous distribuer le bill en quelques minutes?

L'hon. M. Starr: Je le regrette beaucoup, monsieur l'Orateur; je supposais que le bill serait distribué.

L'hon. M. Martin: La faute n'en est pas à mon honorable ami.

L'hon. M. Starr: Hier ou avant-hier, j'en ai fait parvenir quelques exemplaires au chef de l'opposition officielle et au chef de la CCF. Si je puis m'en procurer quelques autres et si mes honorables amis estiment que des exemplaires devraient leur être distribués avant que nous passions à la deuxième lecture, je ferai certes de mon mieux pour me rendre à leur demande.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, j'ai une proposition qui faciliterait peut-être les choses. Si le ministre et, aussi, évidemment, le leader de la Chambre sont d'accord, nous pourrions peut-être aborder maintenant la résolution sur le logement; le ministre pourrait ensuite faire distribuer le projet de loi sur les prestations de chômage et nous pourrions y revenir à huit heures.

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, nous le ferons bien volontiers. Mais il se pose une difficulté: les bills imprimés, dont des